

Le Monde

2 novembre 2015
N° 861

LA LETTRE

L'hebdomadaire des professionnels de l'éducation / vendu uniquement par abonnement 89 € pour 36 numéros par an

DE L'ÉDUCATION

www.lalettredeleducation.fr

L'ACTUALITÉ

Réforme du collège : il ne reste plus qu'à convaincre...

Rien n'est joué encore. Les partisans de la réforme du collège ont beau souligner l'absence d'une mobilisation massive dans le sens du refus et ses adversaires faire état, sondages à l'appui, de son impopularité, personne ne sait dans quel sens le vent va tourner d'ici à la rentrée 2016. Cependant, le constat s'impose que, dans l'opinion publique, les « anti » ont marqué beaucoup de points depuis le printemps, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'éducation nationale. La publication le 20 mai, au lendemain d'une première grève, des textes instituant la réforme n'a pas eu l'effet escompté, qui était d'imposer dans les esprits son caractère irréversible. En outre, le cœur même de cette réforme, consistant non à « tuer les disciplines » – comme le disent les opposants les plus remontés – mais à introduire quelques heures d'interdisciplinarité dans les temps des élèves et des professeurs, est plus perçu par beaucoup d'enseignants comme une nouvelle injonction que comme un espace de libre initiative. Dans le regis-

La virulence du conservatisme en éducation, son emphase assurant que l'on « tue les disciplines » ou que l'on veut « la mort de l'éducation » n'ont rien de nouveau. Mais cette permanence est aussi le reflet d'une incapacité des réformateurs à conquérir les esprits.

tre du débat public, la dynamique du refus enclenchée dès le printemps a pris des proportions étonnantes face à l'ampleur somme toute limitée des changements que prétend introduire la réforme. Pourtant, rien de tout cela n'est véritablement nouveau. Un regard historique sur l'évolution du collège montre que ce « maillon » du système éducatif est le principal point de friction de toutes les conceptions divergentes de l'école. Il est aussi le lieu où celles-ci s'expriment avec démesure. Qui se souvient de « l'union sacrée », incluant jusqu'aux mouvements pédagogiques, constituée en 1975 contre la « réforme Haby », qui créa pourtant le collège unique en regroupant des filières jusqu'alors disparates et disjointes ? La virulence et l'emphase des arguments étaient déjà au rendez-vous. Futur ministre, alors député communiste, Jack Ralite apostrophait ainsi le ministre de l'éducation : « *Ce que vous voulez, c'est une école sans science, ni histoire, ni philosophie, ni laïcité, ni esprit critique, ni liberté !* » Cet automne, la disparition le 20 octobre du pédagogue Louis Le-

grand, qui tenta de réformer le collège en 1982, a remis en mémoire un autre épisode-clé. Le « rapport Legrand » prônait la constitution au sein des établissements d'ensembles d'une centaine d'élèves sous la responsabilité d'une équipe pédagogique dotée d'une large autonomie. Entre autres mesures, il préconisait un large recours à la « pédagogie de projet », impliquant plusieurs disciplines, l'instauration d'un système de tutorat et un aménagement du service hebdomadaire des enseignants dans le sens d'une présence accrue dans l'établissement. Formulées il y a 33 ans et alors soutenues par un gouvernement encore politiquement fort, ces propositions ont été balayées par l'alliance du syndicalisme majoritaire et d'une grande partie des intellectuels, aussi bien de gauche que de droite, sur le mode, déjà, de « la mort de l'éducation ». L'actuelle réforme est loin d'être aussi radicale que ces propositions de 1982, mais les mêmes conceptions, les mêmes lignes de fracture, le même vocabulaire sont réactivés. Le schisme perdure entre les partisans des formes scolaires traditionnelles – schématiquement le système « une heure, une discipline, un professeur » – et tous ceux qui n'en font pas un absolu. Ces derniers déplorent aujourd'hui la permanence du « conservatisme », mais cette lecture trop commode peut aussi être inversée : c'est aussi la permanence, du côté des réformateurs, d'une incapacité à convaincre.

LE POINT AVEC ...

Dr Roland Krzentowski* :

« L'activité physique et sportive des enfants a baissé ces dernières décennies »

Vous êtes spécialiste à la fois du sport de haut niveau et de l'activité physique comme outil thérapeutique. Quel regard portez-vous sur les pratiques sportives des jeunes ?

La première observation qui s'impose est malheureusement négative : le niveau de condition physique des enfants a diminué de façon importante ces dernières décennies. C'est le constat dressé par les études scientifiques qui ont été menées à ce sujet, notamment sous la direction

du Dr Georges Cazorla. Elles montrent que les enfants en âge aujourd'hui d'aller à l'école primaire sont en moins

bonne condition physique générale que leurs aînés des années 1980.

Comment est-ce possible alors que la popularité du sport est immense ?

Le sport a beau être populaire, le constat n'en est pas moins celui d'un mode de vie des enfants de plus en plus sédentaire, en particulier en raison du temps passé devant un écran. Aujourd'hui, un enfant passe en moyenne entre quatre et cinq heures par jour devant un écran. Ce sont autant d'heures de comportement sédentaire, qui n'existaient pas auparavant. J'ajoute que toute pratique sportive ne se confond pas avec ce que nous appelons une « activité physique santé ». En fait, on peut être sportif et sédentaire ! ■ ■ ■

*Dr Roland Krzentowski, médecin du sport, ancien médecin des équipes de France de ski et d'athlétisme.

L'ACTUALITÉ

POLITIQUE ÉDUCATIVE

Livret laïcité : querelles d'interprétation...

Annoncé en décembre 2014, le « livret laïcité », destiné à aider le personnel enseignant à faire comprendre ce principe, a été distribué dans les établissements du secteur public à partir de la mi-octobre. Certains passages du chapitre « Laïcité et enseignements » de ce document de 31 pages ont déclenché une querelle d'interprétation. Le texte indique qu'il « revient aux chefs d'établissement et directeurs d'école de montrer que les savoirs enseignés sont le fruit de la démarche scientifique de l'historien et montrer aux élèves la distinction entre savoir, opinion et croyance. Distinction entre croire et savoir : ce qui peut être cru ne relève pas de l'enseignement scolaire de l'école laïque mais appartient à la liberté de conscience, de croyance, de chacun ». Cependant, il est affirmé plus loin, sur le mode de la recommandation pratique, qu'il « faut pouvoir éviter la confrontation ou la comparaison du discours religieux et du savoir scientifique. Dans les disciplines scientifiques (SVT, physique-chimie, etc.), il est essentiel de refuser d'établir une supériorité de

l'un sur l'autre, comme de les mettre à égalité ». Ce refus est considéré par certains comme une démission. « L'enseignement de la laïcité doit maintenir la supériorité de la science sur la croyance », estiment les politologues André Grjebine et Laurent Bouvet, dans une tribune publiée dans *Le Monde* du 28 octobre. L'hebdomadaire *Marianne* y a vu une « injonction au silence » face, par exemple, à des propos créationnistes. Membre de l'Observatoire de la laïcité, instance rattachée au premier ministre, Nicolas Cadène, interrogé par *Libération*, a expliqué que ce passage voulait dire que « si un élève conteste (...), l'enseignant ne doit pas aller à la confrontation avec lui, mais lui rappeler les savoirs qu'il est chargé de lui enseigner ». Il a regretté « une polémique montée en épingle », alors que « l'extrait a été compris généralement comme il le fallait dans les écoles ».

La « crise du recrutement » en voie de disparition ?

La crise du recrutement des enseignants, qui faisait encore l'objet de déplorations au printemps, est-elle en passe d'être oubliée ? C'est ce que pense l'historien de l'éducation Claude Lelièvre, qui a eu

l'idée de comparer le nombre de candidats inscrits aux différents concours entre 2012 et la prochaine session 2016. Entre les deux, « on constate une augmentation de quelque 15 % pour l'agrégation, de 52 % pour le capes et de 86 % pour le concours externe des professeurs des écoles », écrit-il sur son blog. « Bien sûr, poursuit-il, cette augmentation ne s'est pas faite d'un seul coup. Mais elle est bien confirmée pour cette dernière année également. » Entre 2015 et 2016, observe-t-il aussi, « les augmentations du nombre des inscrits sont à peu près de même ampleur (de l'ordre de 11 %) pour les trois différents types de concours externes d'enseignants (agrégation, capes ou concours de recrutement des professeurs des écoles) ». Dans le détail, « rares sont les disciplines (pour les capes et les agrégations) ou bien les académies (pour le concours externe des professeurs des écoles) où le nombre d'inscrits pour la session de 2016 recule par rapport à celui des inscrits en 2015 ». Pour ce qui concerne les capes, ce n'est le cas que pour les lettres classiques, l'allemand et l'italien. Pour les professeurs des écoles, une seule académie, celle de Versailles, voit son nombre d'inscrits diminuer pour la session 2016 par rapport à 2015. Si Claude Lelièvre a eu l'idée de ces comparaisons, c'est parce qu'il n'adhère pas, nous a-t-il confié, « à l'idée fallacieuse que la demande détermine l'offre ». Contrairement à la notion de « crise des vocations », on observe selon lui que l'augmentation de l'offre, à travers la politique de réouverture de postes, a provoqué, avec un délai de latence de trois ans, un « réamorçage » de la demande.

52 500 élèves non francophones scolarisés en 2014-2015

En 2014-2015, 52 500 élèves « allophones » ont été scolarisés en France, dont 71 % (37 200) sont arrivés au cours de l'année et 29 % (15 300) l'étaient déjà l'année précédente, indique une note de la DEPP (service statistique du ministère de l'éducation) publiée fin octobre. Est considéré comme allophone un élève nouvellement arrivé en France et ayant un besoin éducatif particulier dans le domaine de l'apprentissage du français seconde langue. Sur ces 52 500 élèves, 25 500 ont été scolarisés dans des écoles élémentaires, 22 300 dans des collèges et 4 700 dans des lycées. Ils se répartissent dans près de 9 200 écoles et établissements. Neuf sur dix bénéficient d'une scolarité dans un dispositif particulier (unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants, dites « UPEA2 ») ou d'un soutien linguistique. A l'école élémentaire, les élèves allophones sont majoritairement scolarisés dans une classe correspondant à leur âge (64 %). Lorsque l'entrée dans le système scolaire français est plus tardive, à partir du collège et surtout au lycée, la proportion d'élèves « à l'heure » est nettement plus faible. Rapportés à l'effectif total de la population scolaire, les élèves allophones représentent une proportion de 0,56 %. Il faut y ajouter près de 1 600 jeunes pris en charge par les missions de lutte contre le décrochage scolaire, en raison principalement de leur âge.

LE POINT AVEC... (SUITE)

■ ■ ■ On peut jouer cinquante-deux fois par an au tennis, deux heures le dimanche, et se considérer comme sportif. Mais si, ensuite, c'est pour passer la semaine du lit à l'ascenseur, de l'ascenseur à la voiture et de la voiture à l'écran de l'ordinateur, alors cela reste de la sédentarité. Le même constat vaut pour le sport dans le cadre scolaire. Quelques heures par semaine ne pèsent pas forcément assez lourd par rapport au temps passé devant les écrans.

Quel argument fort les éducateurs peuvent-ils opposer à l'idée que le sport ne serait pas « important » ?

L'argument clé est que l'activité physique et sportive peut être justement un des éléments de la réussite scolaire ! Au-delà d'un bon équilibre corporel, elle développe la concentration, la vigilance, la mémoire... Elle concourt à optimiser les capacités intellectuelles. Des études ont même montré qu'elle joue un rôle dans ce qu'on appelle la plasticité des neurones. On a longtemps cru que chacun avait un contingent de neurones définitivement figé. Aujourd'hui, on sait que l'activité physique peut contribuer à augmenter ce potentiel et améliorer les connexions entre les neurones. Elle apporte aussi des éléments d'équilibre mental et d'intégration à la vie collective en développant la capacité de travailler en commun. L'activité physique et sportive devrait être située au même niveau d'importance que les matières que l'on dit fondamentales.

Lors d'une conférence à l'université d'automne du Snuipp-FSU, vous avez cité l'inactivité physique comme première cause de mortalité, plus importante aujourd'hui que le tabac. Une exagération ?

Pas du tout. Il est établi que l'inactivité physique favorise le diabète, les maladies cardio-vasculaires, le cancer... Bien sûr, ces maladies sont multifactorielles, mais l'inactivité physique est clairement un des facteurs de leur apparition et de leur développement. Il y a encore dix ans, le tabagisme était au premier rang des causes de mortalité, les études montrent qu'il est aujourd'hui supplanté par l'inactivité physique, qui n'est absolument pas une donnée neutre. La culture médicale est d'ailleurs en pleine mutation à ce sujet. Alors que la maladie était un motif de dispense de sport, l'activité physique est de plus en plus considérée comme faisant partie des traitements.

L'idée reste très ancrée, y compris chez d'anciens sportifs, que l'on ne peut plus faire de sport au-delà d'un certain âge...

C'est une idée totalement fautive. D'ailleurs, lorsqu'on entraîne des populations très âgées, on constate des marges de progression incroyables. En fait, plus on vieillit et plus il est important de faire du sport. Je dirais même que c'est le seul traitement anti-âge connu et prouvé à ce jour. Le fait de se sédentariser à mesure de l'avancée en âge est lié à des raisons purement culturelles qu'il est temps de remettre en cause.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Formations à la réforme du collège : la « bonne surprise » du ministère

Pour le ministère de l'éducation nationale, c'est « une bonne surprise » : 6 150 professeurs se sont portés volontaires pour participer aux sessions de formation à la réforme du collège pendant les vacances de la Toussaint. « Ces formations ont fait le plein, voire, dans certaines académies, ont accueilli plus de personnels que prévu », se félicite-t-on dans l'entourage de Najat Vallaud-Belkacem. Il y avait pourtant un risque : avant les vacances, le SNES-FSU, majoritaire dans le 2^d degré, avait appelé au boycottage des formations à la réforme du collège, accusées d'être des « instruments de formatage idéologique ». C'est le ministère qui, dès l'été, avait proposé aux académies d'organiser des formations rémunérées (50 euros par jour) et ouvertes aux volontaires pendant les congés d'automne, afin de faciliter le calendrier des formations. Le but est de parvenir à offrir huit jours de formation à 170 000 enseignants de collège avant l'entrée en vigueur de la réforme, à la rentrée 2016. Au total, 17 académies (sur 30) ont proposé des sessions durant les vacances, la plupart du temps sur un ou deux jours, les 19 et 20 octobre. Si l'on ajoute aux 6 150 volontaires les enseignants qui auront reçu une formation sur leur temps de travail, autour des vacances, ce sont un peu plus de 20 000 professeurs qui, selon le ministère, auront reçu une première formation à la réforme avant la fin du premier trimestre (soit en moyenne quatre par collège). Parallèlement, 14 300 formateurs, inspecteurs, chefs d'établissement et adjoints ont été formés à ce jour et « sont prêts à accompagner les équipes dans la mise en œuvre de la réforme », ajoute le ministère.

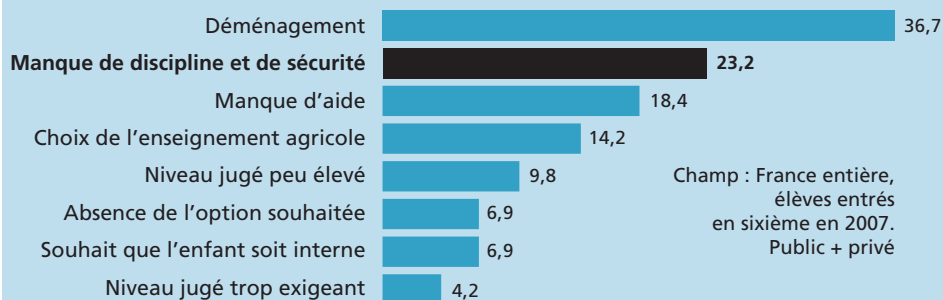
Le latin : « marqueur » ou « vecteur » de réussite ?

Selon une note d'information publiée le 28 octobre par la DEPP, le latin au collège est plus fréquemment choisi par les filles, les enfants de milieu aisé et les bons élèves. L'étude, réalisée à partir d'un panel de 35 000 élèves entrés en 6^e en 2007, montre que 23 % d'entre eux ont commencé le latin en 5^e. Cette proportion monte à 53 % parmi les meilleurs élèves, mais chute à 4 % parmi les plus faibles. L'actuelle option latin (vouée à disparaître en tant que telle dans le cadre de la réforme du collège) concerne 44 % des enfants d'enseignants et 39 % des enfants de cadres, mais seulement 15 % des enfants d'ouvriers. Elle est aussi plus fréquente chez les filles (26 %) que chez les garçons (21 %). Le latin est moins étudié en éducation prioritaire (18 % des élèves de 5^e) que dans les autres collèges (25 %). Cependant, « à milieu social et niveau scolaire identiques », les élèves « choisissent plus souvent le latin lorsqu'ils sont scolarisés en éducation prioritaire », relève l'étude, évoquant une possible « stratégie de certaines familles favorisées qui scolarisent leur enfant en éducation prioritaire à condition de "protéger" son parcours ». Une supposi-

LES CHIFFRES

Près d'un quart des changements de collège sont motivés par le manque de discipline et de sécurité

RAISON DU CHANGEMENT D'ÉTABLISSEMENT INVOQUÉE PAR LES FAMILLES (EN %)



REMARQUE : LES RAISONS INVOQUÉES POUVAIENT ÊTRE MULTIPLES, LEUR SOMME EST SUPÉRIEURE À 100

SOURCE : MEN DEPP

tion qui risque d'irriter un peu plus les enseignants latinistes, nombreux à contester le caractère « élitiste » de leur enseignement en mettant en avant sa présence dans l'éducation prioritaire. Près de 20 % des élèves qui avaient commencé le latin en 5^e l'abandonnent en 4^e. Un autre pic d'abandon intervient en 2^de, où seuls continuent 20 % de ceux qui avaient commencé. Parmi les lycéens candidats au bac général en 2014 sans retard scolaire, ceux qui ont continué le latin obtiennent le plus souvent des mentions bien ou très bien. « En plus d'être un marqueur de réussite, le latin en est-il aussi un vecteur ? » interrogent dans leur conclusion les auteurs de l'étude, précisant que celle-ci « ne prétend pas y répondre ».

Enseignement de complément : retard des nouveaux programmes

Le Conseil supérieur des programmes (CSP) a pris du retard sur l'un des symboles de la fronde contre la réforme du collège : le latin et le grec. Attendus le 15 octobre, les contenus de l'« enseignement de complément » – sorte d'option latin allégée en sus de l'enseignement pratique interdisciplinaire « langues et cultures de l'Antiquité » – ne sont pas encore arrêtés. Du côté de la Cnarela, coordination de 28 associations œuvrant pour la promotion des langues anciennes, on évoque une échéance « en novembre ». « Mais, sans horaires dédiés, le latin et le grec resteront la dernière roue du carrosse », assure François Martin, président de la Cnarela, hostile à la réforme du collège. L'option pourra, selon l'arrêté publié le 20 mai, être suivie « dans la limite d'une heure hebdomadaire en 5^e et de deux heures hebdomadaires en 4^e et en 3^e ».

Réforme du collège : « guérilla » des uns, expectative des autres

Si l'opposition ne s'est pas exprimée massivement dans la rue le 10 octobre (entre 8 000 et 16 000 manifestants, selon les sources), peut-elle trouver plus d'écho dans les collèges ? C'est ce que vise l'intersyndicale contre la réforme des collèges, menée par le SNES-FSU (majoritaire) et le Snalc, qui a appelé, avant les vacances d'automne, à résister par des « actions locales ». Une « guérilla », promettent certains, avec des « préavis de grève » ■ ■ ■

BRÈVES

Concours de Créteil reconduit.

Najat Vallaud-Belkacem a annoncé le 20 octobre que le concours exceptionnel de recrutement de professeurs des écoles dans l'académie de Créteil sera reconduit en 2016.

Profs des écoles en université d'automne.

La 15^e université d'automne du SNUipp-FSU, syndicat majoritaire du premier degré (44 % aux élections professionnelles, décembre 2014) a fait le plein, réunissant plus de 480 enseignants du 16 au 18 octobre à Port-Leucate (Aude). Entre la séance plénière d'ouverture, avec l'historien Benjamin Stora, et celle de clôture, avec le pédagogue Philippe Meirieu, une vingtaine de chercheurs ont prononcé des conférences et échangé avec les participants dans une ambiance d'autoformation à la fois studieuse et conviviale.

Afrique du Sud. Les étudiants sud-africains ont obtenu le 23 octobre l'annulation de l'augmentation de leurs frais de scolarité pour l'année 2016, après plusieurs jours de manifestations qui ont parfois dégénéré en affrontements.

Recalés au baccalauréat. A partir de la session 2016, les recalés au bac général, technologique ou professionnel pourront conserver pendant 5 ans leurs notes supérieures à 10/20 en vue de préparer à nouveau l'examen. Ils pourront aussi redoubler une fois dans leur lycée d'origine, selon un décret publié le 27 octobre au *Journal officiel*.

Solidarité internationale pour le Mali.

L'association Solidarité laïque a choisi cette année le Mali comme pays partenaire de la 15^e opération de solidarité internationale et d'éducation à la citoyenneté qu'elle propose aux enfants et aux jeunes en France. Le conflit au nord du Mali a privé d'école 700 000 enfants. Les fruits de la collecte de fournitures réalisées par les jeunes en France seront acheminés vers les partenaires du programme pour le développement des réseaux d'éducateurs en Afrique de l'Ouest, que Solidarité laïque coordonne depuis dix ans. Placée sous le haut patronage de Najat Vallaud-Belkacem, cette opération est parrainée par Philippe Meirieu.



LA LETTRE DE L'ÉDUCATION ■ 2 NOVEMBRE 2015 ■ N° 861

L'AGENDA

■ **Le 4 novembre** : « La construction d'un projet de réseau d'éducation prioritaire », 147^e Rencontre de l'OZP, de 17 heures à 19 heures, au collège Poquelin, 6, rue Molière - Paris 75001.

Rens. : <http://www.ozp.fr/>

■ **Le 4 novembre** : « Agissons ensemble contre le décrochage scolaire », journée de mutualisation et de réflexion, organisée par l'association Resolis, de 14 heures à 18 heures, à la Halle Pajol, 20, esplanade Nathalie-Sarraute, Paris 75018.

Rens. : 01-56-81-64-48 / 06-72-25-16-30 ou alice.balguerie@resolis.org

■ **Du 4 au 6 novembre** : « 6^{es} Rencontres nationales des projets éducatifs locaux », organisées par les Francas, la Ville de Brest, en partenariat avec l'Andev et le RFVE, avec le soutien de l'IFE et de l'Injep, Le Quartz, Brest.

Rens. : <http://www.pel-brest.net/article775.html>

■ **Les 5 et 6 novembre** : « La Revue des livres pour enfants à 50 ans : regards sur la critique de la littérature pour la jeunesse », colloque international organisé en partenariat avec la Sorbonne Paris Cité et le soutien de l'Afreloce (Association française de recherche sur les livres et les objets culturels de l'enfance), Bibliothèque nationale de France, Paris 75013.

Rens. : Marion Caliyannis, 01-53-79-57-06, marion.caliyannis@bnf.fr

■ **Les 12 et 13 novembre** : « Nombres et opérations : premiers apprentissages à l'école primaire », séances publiques de la Conférence de consensus Cnesco-IFE/ENS de Lyon, au lycée Buffon, Paris 75015.

Rens. : <http://www.cnesco.fr/fr/conference-de-consensus-numeration/>

www.lalettredededucation.fr

Retrouvez notre agenda en accès libre sur notre site internet.

L'ACTUALITÉ

■ ■ ■ *quotidiens* » déposés dès la rentrée de la Toussaint et une réunion prévue le 3 novembre, pour donner une suite au mouvement. Certains des enseignants qui veulent croire à ce « nouveau collège » promis pour 2016 redoutent une application à minima de la réforme. L'étape qui se profile cet hiver, avec la distribution aux collèges de leur dotation horaire globale (DHG), peut aussi bien exacerber les tensions que les apaiser, selon les situations locales. « *Le niveau d'impopularité de la ministre de l'éducation est massif* », note François Kraus, directeur d'études de l'IFOP, citant un sondage commandé par l'association réputée de droite SOS Education, et qui situait en juin Najat Vallaud-Belkacem à 57 % d'opinions défavorables. Si les mobilisations (quatre depuis le printemps) sont restées relativement faibles, c'est aussi que la diversité des slogans anti-réforme – ceux de l'intersyndicale croisant ceux de la droite – brouille le message. « *Une partie du corps professoral est encore dans l'expectative, un "entre-deux", ni convaincue du bienfondé de la réforme ni aussi indignée que l'intersyndicale ne le laisse supposer* », analyse André D. Robert, spécialiste du syndicalisme enseignant. Selon lui « *tous, ou presque, veulent que le collège évolue. Et pourtant, il n'en faudrait pas beaucoup pour qu'ils basculent dans le camp des "anti" : une erreur de communication, un ton un peu trop autoritaire...* ».

LES TEXTES OFFICIELS

Paru au JO

■ Modification des dispositions relatives à la préparation aux examens des voies générale, professionnelle et technologique des lycées et à la délivrance du baccalauréat (décret, JO du 27 octobre).

Paru au BO

■ La carte des langues vivantes étrangères et régionales (circulaire, BO du 22 octobre).

L'ARRONDI

2 300

Inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) en 2015, dont 1 600 dans le 1^{er} degré et 700 dans le 2^d degré.

LES RESPONSABLES

■ **Françoise Cartron**, sénatrice (PS, Gironde), a été chargée, le 19 octobre par un décret du premier ministre, d'une mission temporaire sur les rythmes scolaires. Ancienne directrice d'école maternelle et ex-maire de commune rurale, l'élue doit inventorier d'ici à mars 2016 les « bonnes pratiques » en matière d'articulation des temps scolaires et des activités périscolaires dans les petites communes.

■ **Roseline Ndiaye** a été élue présidente du CRAP-Cahiers pédagogiques lors de l'assemblée générale de l'association, les 19 et 20 octobre. Elle succède à **Philippe Watrelot**. Ingénieure en informatique, Roseline Ndiaye est enseignante de SVT depuis vingt-trois ans. Après de nombreuses années en banlieue, elle exerce dans deux collèges parisiens.

■ **Françoise Sturbaut**, proviseure du lycée d'Alembert (Paris, 19^e arrondissement) a été élue présidente d'Éducation & Devenir à l'occasion des journées d'automne de cette association, du 16 au 18 octobre à Villeneuve-lez-Avignon (Gard). Elle succède à **Marie-Claude Cortial**, qui était présidente depuis cinq ans.

■ **Eric Tournier** est nommé inspecteur général de l'éducation nationale au tour extérieur à compter du 15 novembre. Il quitte donc son poste de conseiller auprès de la ministre de l'éducation nationale, chargé du premier degré de l'éducation prioritaire et des relations avec les Dasen.

POUR DÉCOUVRIR LA LETTRE DÈS LUNDI. ABONNEZ-VOUS

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner complété et accompagné de votre règlement ou de votre bon de commande administratif à :

La lettre de l'éducation, service abonnements, A 1500, 62066 Arras Cedex 9.

**OUI, JE M'ABONNE À « LA LETTRE DE L'ÉDUCATION »
POUR 36 NUMÉROS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE AU TARIF DE 89 €**

☐ Je règle dès aujourd'hui en euros par

☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

☐ Carte bancaire n°

Date de validité

Noter les 3 derniers chiffres du numéro inscrit

au dos de votre carte (près de la signature)

☐ Je souhaite recevoir une facture acquittée

☐ Je préfère régler à réception de ma facture :

Prénom : Nom :

Établissement : E-mail :

Adresse : Localité :

Code postal :

Offre valable jusqu'au 31/12/2015

150ELEBULDSLETR

ABONNEMENTS :

La Lettre de l'éducation, service abonnements,
A 1500, 62066 Arras Cedex 9
France métropolitaine : Abonnements,
changements d'adresse, relations clientèle :
32 89 (Service 0,30 €/min + prix appel ;
de 9 heures à 18 heures). Fax : 01-57-67-44-65
DOM-TOM et étranger : 33 (0)1-76-26-32-89
Courriel : abo@lemonde.fr.

Édité par la Société éditrice du Monde (SA)
Directeur de la publication : **Louis Dreyfus**
Imprimerie Advence
139, rue Râteau, Parc des Damiers, 93120 La Courneuve.
Commission paritaire des journaux et publications :
n° 1116 I 88575 - ISSN : 1166-3359
PRINTED IN FRANCE

Le Monde ■ LA LETTRE DE L'ÉDUCATION
80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13.
Courriel : lalettre.education@lemonde.fr.

Responsable éditorial : **Grégoire Allix**.
Rédaction : **Luc Cédelle**,
avec le pôle éducation du Monde.
Réalisation : **Service production du Monde**.
Cartes et graphiques : **Service infographie du Monde**.